ROUBAIX

La saison théâtrale en 1904-1905

L'étude de la question. — Les demandes de subventions. — Les opinions diverses.

L'attention publique a été appelée sur la question théâtrale, qui a été inscrite à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil municipal et renvoyée à l'étude des commissions, qui l'examineront demain.

Nous croyons que Roubaix est une ville assez importante pour avoir son théâtre à elle, théâtre municipal, largement subventionné et exploité par une troupe française et non plus destiné à servir d'appoint aux entreprises commerciales des Gantois qui se sont offerts notre tête dans les grands prix, l'année dernière.

Mais comment avoir un théâtre municipal ? Peut-être n'est-il pas impossible de le procurer aux Roubaisiens, en employant le moyen de la Loterie qui a permis de doter Lille, notre voisine, de son superbe Palais des Beaux-Arts !

En attendant, nous avons deux théâtres appartenant à des particuliers, l'Hippodrome et le théâtre du Fontenoy, dont les intérêts sont intimement liés avec ceux du quartier. L'opérette et le drame sont là chez eux et font la joie du public qui y fréquente plus particulièrement.

Doit-on négliger la légitime réclamation du théâtre du Fontenoy, qui veut exister et émarger au budget ?

Doit-on exiger du concessionnaire de l'Hippodrome, l'exploitation du théâtre du Fontenoy ?

Doit-on donner à un directeur spécial une subvention spéciale pour ce théâtre ?

Le problème est assez compliqué pour que nous voulions l'étudier avec nos lecteurs et tirer de cette étude une solution conforme aux intérêts de la ville et qui réponde *aux aspirations de la population.*

* * *

Déjà des demandes de subvention ont été formulées. L'une d'elle tend à l'exploitation des deux scènes sous une seule direction et voici comment son auteur nous l'a expliquée :

LE PROJET DOLNE-MELVILLE

— Avec deux troupes bien distinctes, c'est-à-dire une troupe de chanteurs ne participant pas dans la Comédie et une troupe de comédiens ne participant pas dans le chant, je réglerai les représentations comme suit, dit M. Dolne-Melville, dans sa lettre au maire en date du 13 février :

Dimanche. — Matinée : Grand-Théâtre, comédie pièce ou comédie bouffe. — Soirée: Théâtre du Fontenoy, drame et opérette.

Lundi. — Soirée : Grand-Théâtre, opérette.

Jeudi. — Soirée : Grand-Théâtre ou Théâtre Fontenoy, Opéra-comique.

Ces deux troupes complètes, seront composées d'artistes de tout premier ordre et se produiront alternativement sur l'une ou l'autre scène dans un répertoire des mieux choisis.

L'orchestre sera au complet et composé des meilleurs éléments roubaisiens (un premier chef, un 2e chef, 24 musiciens).

Les chœurs seront renforcés par les anciens bons choristes de Roubaix également.

Pour l'exécution de ce projet, je demande, messieurs, que vous m'accordiez une subvention de 25,000 francs sans corps de ballet, ou 30,000 francs avec corps de ballet, non compris les représentations de grand-opéra du jeudi ,qui ne sont pas du ressort de ma troupe et qui demandent une entente et une subvention supplémentaires.

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

A titre de renseignements complémentaires, M. Dolne-Melville nous a fourni les raisons qui ont déterminé sa demande dans le sens ci-dessus.

— *L'idéal, dit-il serait d'avoir un seul théâtre municipal bien aménagé et situé au centre de la ville, mais en attendant cette création, je crois que ma proposition d'exploitation commune des deux scènes répond avantageusement au besoin local du moment, sans augmentation de charges pour la ville.*

A Roubaix, où nous n'avons que le public du Dimanche et du jeudi ,deux théâtres ne peuvent se faire concurrence sans rendre les recettes insuffisantes et par conséquent sans amoindrir la qualité des troupes qui en dépendent. Le théâtre du Fontenoy attire particulièrement la clientèle populaire aimant le drame de cape et d'épée et l'opérette roulante et cela le dimanche seul. Le Grand-Théâtre au contraire attire plus spécialement les amateurs de bonne musique et de bonne et fine comédie. Ces deux clientèles restant bien distinctes l'une de l'autre me permettront, avec ma proposition, de les satisfaire convenablement.

Mon intention ,d'ailleurs, est de restaurer et d'aménager nos deux théâtres dans la mesure du possible et plus particulièrement le théâtre du Fontenoy qui se trouve fort délabré.

Les entrées gratuites seront réparties par moitié aux deux théâtres.

Les abonnements seront particuliers pour chaque théâtre.

Si le public répond à mes prévisions, j'ai l'intention d'aborder au cours de la saison, avec le concours d'artistes en représentation quelques œuvres de grande valeur artistique.

Les « troupes de passage », en tournée, passent quelques heures à Roubaix, ramassent l'argent et s'en retournent à Paris ou ailleurs après avoir contenté une faible partie d'amateurs de comédie et en obligeant la plus grande partie d'amateurs de drame et opérette ou opéra-comique à se rendre extra-muros pour contenter leurs goûts ce qui cause préjudice au commerce local.

Une « troupe sédentaire », au contraire demeure une source de profits pour le commerce Roubaisien et si on a recours à l'éloquence des chiffres, on arrive à la jolie somme de 150,000 francs de roulement pour les frais occasionnés, somme grossie encore, par les excursions que je me propose et qui me permettront de réunir une troupe supérieure à celle correspondante à une subvention de 25,000 fr.

* * *

Ce sont là de très beaux projets.

Une simple question cependant avant de clore : M. Dolne-Melville est-il sûr d'avoir la salle de l'Hippodrome ? Est-il d'accord avec la société de l'Hippodrome qui sollicite également une subvention ?

Nous poursuivrons à bref délai l'examen de cette question si intéressante qui passionne beaucoup nos concitoyens.

G. L.

Laïcisons la laïque

Il nous revient que certains instituteurs laïques, — exception assez rare, — trouvaient tout naturel de fournir à certaines dames patronesses la liste de leurs élèves en âge de faire leur première communion.

Le cas s'est notamment présenté il y a quelque temps et une dame qui était venue solliciter des parents l'envoi de leur fils au catéchisme contre promesse de costume neuf, etc., a avoué, qu'elle avait reçu la liste des enfants du quartier en âge de communier, — de M. X...., directeur d'école.

Nous ne voulons pas faire ici de personnalité mais il nous sera permis de regretter l'acte maladroit commis par un instituteur qui s'est un instant départi de la neutralité scolaire.

Il y a là une indication qui mérite qu'on s'arrête quelque peu sur cet incident. Un enseignement en découle, c'est que plus que jamais il importe de laïciser l'enseignement laïque.

Au nom du principe de la neutralité scolaire même, cette laïcisation s'impose ; il faut exiger que l'instituteur agisse, et parle comme représentant d'une société laïque et démocratique basée sur la conscience humaine.

Or, la conscience humaine ne s'affranchira que par l'éducation commencée dès le jeune âge de la raison assujettie à la seule règle de la vérité et de la volonté, « s'efforçant au double idéal de la justice et du bonheur ».

En envoyant hypocritement ses élèves au catéchisme par l'intermédiaire des dames patronesses, l'instituteur laïque manque à son devoir, trahit la mission de confiance qui lui a été dévolue.

L'école a pour but de donner à la conscience morale des citoyens des impulsions et des lumières que les contradictions et les négations de la vie n'affaibliront pas.

M. X...., oserait-il affirmer qu'il a agi dans ce but ?

G. L.

La fête du 19 juin

A l'Institut Turgot

Nous avons donné hier le programme de la fête ; voici le texte de l'invitation qui a été adressée au nom de l'Association Amicale des Anciens Elèves :

« Nous avons l'honneur de vous inviter à la Fête-Concert que nous organisons pour le dimanche 19 juin courant, à sept heures précises du soir, dans les cours de l'Institut Turgot, rue du Collège, 76.

C'est le 19 juin 1872 que fut remise à l'Assemblée nationale à Versailles, la pétition signée du nom de douze cent mille citoyens, qui demandaient que l'enseignement primaire devînt gratuit, laïque et obligatoire.

C'est cet anniversaire que nous avons voulu *célébrer* et, *à cet effet, nous nous sommes assuré* le concours de la « Fanfare Delattre », directeur M. Louis Knorr ; de la « Roubaisienne », (société municipale de gymnastique et de tir), directeur, M. Jules Piesvaux ; et de l'« Orphéon de l'École », directeur M. Isoré.

Avant le concert, à sept heures précises, M. N. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, fera, dans la salle de gymnastique, une conférence sur l'Enseignement laïque.

A l'issue de la fête, départ du ballon « Le Laïque », par les soins de M. J.-Bte Glorieux, aéronaute roubaisien.

A la tombée du jour, les cours et jardins seront brillamment illuminés.

Nous espérons que vous voudrez bien nous honorer de votre présence et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour la Commission :

Le président, Edmond WILLEM. — Le Secrétaire, Georges DUBRŒUCQ

UNE GREVE DE BONNETIERS

Mardi soir, vers six heures et demie, 102 ouvriers et ouvrières de la fabrique de bonneterie de M. Mesnard, rue de Tourcoing, 99, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de 0 fr. 10 par douzaine de bas fabriqués.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les 4e et 5e commissions se réuniront *vendredi 17 courant, à cinq heures et demie du* soir, pour examiner les questions suivantes :

1. Ebouage. — Service du balayage, fourniture de brosses de piassava, cahier des charges d'adjudication, approbation. — 2. Abattoir.— Exonération du droit d'abri pour les viandes destinées à l'extérieur, vœu. — 3. Ventes sur la voie publique. — Interdiction en dehors des lieux affectés aux marchands de place, vœu.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Léon Allart et Cie, un dégorgeur, Alfred Decottignies, âgé de 33 ans, demeurant, 118, rue des Longues-Haies, a été blessé à l'index de la main droite ; 15 jours de repos.

— Chez A. Motte frères, une soigneuse Rosalie Andriès, 26 ans, boulevard de Metz, cour Duponchelle, a été blessée à la main droite ; 12 jours de repos.

— Chez M. Georges Lehoucq, un homme de peine, Henri Wittock, 17 ans, rue des Longues Haies, cour Flamencourt, a fait une chute et s'est blessé à la jambe gauche ; 10 jours de repos.

Aujourd'hui, DISTRIBUTION de BALLONS au PALAIS DES NOUVEAUTES, Roubaix.

Pour l'hôpital

La quête faite dimanche 12 juin, à l'occasion de la fête organisée par les Prévoyants de l'Avenir, au profit du nouvel Hôpital et de la Bouchée de Pain, a produit la somme de 31 fr. 40.

Œuvre de la Bouchée de pain

Un pressant appel est fait aux souscripteurs de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage ; que chacun se presse et le Comité espère pouvoir bientôt annoncer la date du tirage des magnifiques primes offertes aux généreux souscripteurs.

S'enrichir en faisant le bien, c'est une occa*sion unique .*

BON COURTIER

très sérieux, visitant les épiceries et ayant bonne clientèle et références, est recherché pour le placement d'un produit concernant la fabrication de boissons de ménage. — Adresser offres au bureau du journal aux lettres P. M. G., Réveil. Lille.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 15 juin 1904

Naissances. — Joseph Malengreaux, rue de la Guinguette, 50. — Rachel Delrue, rue Ste-Thérèse, 14.

Décès. — Marie Briand, 5 jours, rue de la Concorde, 32. — Marie Bosseel, 2 ans, rue Jean-Goujon, estaminet Charles-Bosseel.

TOURCOING

LA GREVE DES TAPISSEURS

Les patrons avaient préparé une suprême manœuvre pour mardi. Elle a pitoyablement échoué.

Ils avaient fait annoncer par un journal ami que les feux seraient rallumés mardi matin, et que les ouvriers disposés à travailler pourraient réintégrer l'atelier.

Les fabricants de tapis ont éprouvé une cruelle déception ; les ateliers sont restés déserts, les métiers n'ont pas fonctionné faute de bras.

Puisse l'expérience les ramener à des sentiments plus conciliatoires.

Hier, à l'assemblée générale des grévistes, un tapisseur facétieux, muni d'un clairon, a sonné l'extinction des feux. Ceci pour prouver que la gaieté, chez la classe laborieuse, ne perd jamais ses droits.

Finalement, l'assemblée a voté un ordre du jour par lequel les grévistes ont pris l'engagement de faire de nouveau avorter *toutes les tentatives patronales et affirmé leur* volonté d'obtenir satisfaction sans accepter aucune « coupe sombre ».

Un appel sera adressé à la population ouvrière et aux petits commerçants. Nous sommes persuadé qu'il sera entendu et que tous se feront une obligation de secourir jusqu'à la gauche les tapisseurs en grève.

La commission syndicale a eu une entrevue avec l'administration municipale, à propos du subside de 5,000 francs, proposé par le citoyen Quivron, au cours de la séance de vendredi.

D'un commun accord, il a été convenu que le bureau de bienfaisance serait la source directe des secours aux grévistes.

Ce mode sera, paraît-il, plus avantageux que l'autre qui aurait pu rencontrer pas mal de difficultés.

Les patrons avaient été convoqués à la réunion. Ils ont répondu par une fin de non-recevoir, en maintenant leurs prétentions antérieures : c'est-à-dire le refus de la discussion du tarif, la mise en vigueur de leur tyrannique règlement d'intérieur et le *renvoi des militants du syndicat.*

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

La section tourquennoise de la Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen organise une grande conférence pour lundi 20 juin.

M. Napoléon Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, membre de la section roubaisienne de la Ligue des Droits de l'Homme, fera une conférence sur la Fête du 19 juin et l'Ecole Laïque.

FETE DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE

Voici le programme des fêtes de dimanche : *La veille, conférence dans toutes les écoles.*

Dimanche 19. — A trois heures de l'après-midi, collation offerte aux enfants par les soins de la Commission de la Caisse des Ecoles.

A quatre heures, Revue par l'Administration municipale et la Commission scolaire ; groupement rue Winoc-Chocqueel.

A quatre heures et demie, défilé par les rues du Château, du Conditionnement et Carnot.

A cinq heures, concert place Charles-Roussel ; exécution des chœurs patriotiques par les enfants des Ecoles et l'Orphéon des Travailleurs, avec accompagnement par la fanfare « Les Intimes ».

A six heures, défilé par les rues de la Cloche, Verte-Feuille, place Victor-Hassebroucq, rue de l'Hôtel-de-Ville, Grand'Place, rues Saint-Jacques, de Gand, Arrêt, Jardin du Palais de Justice, où seront exécutés des exercices gymniques par l'« Union Tourquennoise ». L'harmonie « La Fraternelle » prêtera son concours et donnera, ensuite, sur le kiosque du Jardin, un concert.

A huit heures et demie, sur le kiosque de la Grand'Place, grand concert par la Musique municipale. Le programme en sera publié en temps opportun.

Toutes les sociétés musicales de la Ville prendront part au cortège.

UNE FEMME MORDUE PAR UN CHIEN

Deux chiens se battaient, mardi soir, rue Saint-Jacques. Soudain, l'un d'eux, un molosse d'assez forte taille, assouvit sa colère en mordant la jambe droite d'une dame Anaïse Raquet, femme Debout, 42 ans, rue de l'Espierre, 5, qui regardait paisiblement un étalage.

La morsure ne paraît heureusement pas grave, et selon M. Philippe, vétérinaire, l'animal qui l'a faite n'est pas enragé.

RENVERSE PAR UNE VOITURE

Mardi soir, vers six heures, un nommé Jules Verschelde, 18 ans, peigneur, sortait du peignage Pollet, rue de Dunkerque, où il est occupé, quand il fut atteint par le brancard de la voiture de M. Victor Duprez, 26 ans, boulanger à Bondues, rue de la Payelle.

Sous le heurt, Verschelde tomba à la renverse. Le conducteur du véhicule, auteur de l'accident, ne put arrêter son cheval à temps, de sorte que la voiture passa sur le corps de l'infortuné ouvrier.

Verschelde a reçu les soins du docteur Decherf, qui n'a relevé que des contusions peu graves. Le blessé a été reconduit ensuite en voiture de place à son domicile, au Bas-Chemin, 23, à Reckem (Belgique).

Tirage d'obligations d'emprunt

Hier mercredi, il a été procédé, à dix heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Salembien, adjoint au maire, assisté de MM. Masuret-Ledieroq et Ducoulombier, conseillers municipaux, et en présence de M. Bullé, receveur municipal, au deuxième tirage de l'emprunt de 1903 (3.30 %, 1re et 2e séries), autorisé suivant décret en date du 12 décembre 1902.

1re série, remboursable en 20 ans. — 37 numéros extraits de la roue :

1503	—	1172	—	1554	—	1693	—
110	—	672	—	1811	—	1304	—
1256	—	918	—	1324	—	1575	—
1223	—	80	—	230	—	1043	—
1519	—	1259	—	521	—	698	—
64	—	1027	—	588	—	1104	—

44 — 1053
2011 — 1196
1831 — 1162
1188 — 1263
1860 — 1217
1486 — 1157

598.

2e série remboursable en 30 ans. — 125 numéros extraits de la roue :

8854	—	12942	—	6090	—	5501	—
5690	—	12438	—	9806	—	14076	—
7393	—	12408	—	3650	—	10371	—
3710	—	12478	—	13907	—	3683	—
5938	—	3734	—	6243	—	3801	—
12923	—	12282	—	8761	—	5132	—
2172	—	13970	—	7734	—	6940	—
7704	—	12820	—	11829	—	4720	—
6459	—	2496	—	9634	—	6657	—
2621	—	11516	—	5076	—	11907	—
5024	—	5508	—	6336	—	10806	—
2336	—	10473	—	8781	—	9390	—
10612	—	9981	—	4504	—	8196	—
3329	—	13772	—	8561	—	5906	—
3282	—	12163	—	6349	—	6441	—
13654	—	11418	—	13033	—	2054	—
9650	—	2778	—	10128	—	14273	—
13181	—	4932	—	11631	—	2414	—
5332	—	6192	—	7006	—	9636	—
4355	—	10204	—	7112	—	13018	—
9718	—	14340	—	2110	—	4723	—

1036 — 1503
1811 — 1324
1043 — 1188
698 — 1860
1104 — 1486
5501 — 9356 — 12128
14076 — 10432 — 10155
10371 — 8725 — 5578
3683 — 12281 — 11488
3801 — 13339 — 12941
5132 — 5551 — 7595
6940 — 7068 — 5404
4720 — 6365 — 3629
6657 — 7116 — 13806
11907 — 11173 — 6224
10806 — 2937 — 2630
9390 — 14084 — 11833
8196 — 3382 — 10058
5906 — 5733 — 10502
6441 — 13633 — 8653
2054 — 4454 — 10970
14273 — 13782 — 2831
2414 — 8227 — 2713
9636 — 2752 — 9795
13018 — 6796 — 10143
2110 — 4723 — 4429 —

Les obligations dont les numéros sont sortis seront remboursables à partir du 15 juillet prochain, aux caisses du Crédit du Nord.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Louis Beuque, *constructeur, un homme* de peine, Joseph Dekimpe, 19 ans, rue des Orphelins, a reçu sur la jambe droite un lourd sommier de fer ; 3 semaines d'incapacité de travail.

— A la filature Emile Leplat, un laveur, Louis Bourgois, 36 ans, rue de la Marlière, 9, s'est fait une entorse au pied droit ; 8 jours d'incapacité de travail.

— Au peignage de la Tossée, un homme de peine, Jules Dupuis, 44 ans, rue de la Baille, 116, s'est contusionné les reins ; 8 jours d'incapacité de travail.

— Chez Léon Lillies, une doubleuse, Judith Defebvre, 26 ans, rue du Point-Central, 14, s'est fait une plaie à la tempe droite en tombant ; quelques jours d'incapacité de travail.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 15 juin 1904

Naissances. — Petit Suzanne, rue du Blanc-Seau, 221. — Corselle Marie, rue du Luxembourg 42.

Décès. — Baisez Fidèle, 82 ans, et Dumortier Eugène, 85 ans, rue d'Havré, 3. — Gossart Marie, 28 ans, *rue d'Armentières, 53.* — Derobertmature Adolphine, 66 ans, rue d'Anvers, 38. — Vieghe Eugénie, 28 ans, rue Nationale, 122. — Malfait Ruline, 86 ans, rue Racine.

AVIS AUX COLOMBOPHILES. — On peut se procurer des bagues en caoutchouc (sans déchet), à 16 fr. le 1.000, pince et plombs, plombs à tiges, boucles à étuis pour la constatation, porte-étuis, paniers d'amateur, timbres en caoutchouc, cartes-postales colombophiles, etc., etc., rue Ollivier-de-Serres, 3, à Roubaix (Nord).

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 17 juin, à 8 heures du soir, en session ordinaire pour la continuation de la session de mai. Voici l'ordre du jour :

1. Compte administratif de la Commune en 1903 : Gestion Brabant pour Marché du 1er janvier 1903 au 2 novembre ; Prévost du 3 novembre au 31 décembre 1903 ; Feuvarque du 1er janvier au 31 mars 1904. — 2. Budget supplémentaire de la commune pour 1904 . — 3. Création des ressources pour les chemins vicinaux ; Dépenses projetées et à couvrir pour les dits chemins ; Sommes à inscrire au budget primitif de 1905 ; Emploi du reliquat de 1903. — 4. Avis à donner conformément à l'article 70 de la loi municipale de 1884 sur : 1. Les comptes et budgets de l'hospice ; 2. Les comptes et budgets du bureau de bienfaisance ; 3. Les comptes et budgets de la fabrique de l'église de Croix. — 5. Hospice et bureau de bienfaisance ; demandes de subventions ; 6. Contributions des portes et fenêtres des logements des instituteurs et institutrices à imputer suivant l'usage sur l'article 19 du budget de 1904 ; 7. Demandes des maîtres et maîtresses adjoints des écoles de Croix, en vue d'obtenir la révision des suppléments de traitements et une allocation de charbon ; 8. Demande formée par les directrices d'écoles publiques et *maternelles de Croix pour obtenir une indemnité* annuelle. — 9. Châlets-Bains ; autorisation de percevoir 0 fr. 05 pour les serviettes demandées en plus par les baigneurs. — 10. Adjudication concernant l'enlèvement des boues et immondices ; adoption du cahier des charges. — 11. Chemin d'intérêt commun n° 143 ; avis à donner sur une proposition d'aliénation de terrain ; 12. Fixation des alignements du chemin vicinal d'intérêt commun n° 143 (traversée de Croix) ; avis à formuler. 13. Facteurs des postes de Croix ; demande pour que le supplément de 100 fr. accordé en 1903 leur soit continué en 1904 ; 14. Compte-rendu des dépenses imprévues ; Suite de l'exercice 1903 et 1er trimestre 1904 (Exécution de l'article 147 de la loi du 5 avril 1884). — 15. Monument à ériger à Blanqui à Pujet-Théniers, sa ville natale ; demande de subvention ; Lettre de M. le Commissaire de police au sujet de son supplément de traitement et du règlement des imprimés de son service; Remerciements du directeur de l'Institut Pasteur ; demandes de soutiens de famille ; demande d'une bourse de l'Etat (sans trousseau) en faveur d'un candidat à l'école polytechnique ; Côtes irrécouvrables (chiens, droits de voirie et distribution d'eau ; Taxes militaires, *Exemption pour indigence.*

HARMONIE MUNICIPALE. — Réunion au local, café Hurtebize, aujourd'hui jeudi, à 8 heures précises, pour le concert sur la Grand'Place .

CONCERT PUBLIC. — Voici le programme du concert qui sera donné jeudi à 8 h. 1/2 sur le kiosque de la Grand'Place, par les trompettes la « Renaissance » :

Allegro militaire ; Ste-Cécile, ouverture. — Rêve de Ninon, fantaisie.

Musique municipale : Allegro militaire ; Lilia ouverture (H. Gadenne) ; Hylda, polka pour piston, Reynaud ; La Traviata, fantaisie (Verdi) ; La valse des bouteilles (Henri Gadenne).

Union Chorale : Les Sorciers (Saintes) ; Mesador (Saintes).

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Henneton Isidore, rue Chevreul, 51.

HEM

COUP DE COUTEAU. — Lundi, vers onze heures du soir, un maréchal-ferrant, Louis Leblanc, âgé de 18 ans, sortait seul de l'estaminet « A la Nouvelle Auberge », pour regagner son domicile. Il avait à peine fait une centaine de pas, qu'il rencontra trois jeunes gens, ouvriers teinturiers, habitant Hem : Jules Ladesous, 22 ans, Jules Villart, 24 ans, et Jules Verckens, 22 ans, qui, étant en état d'ivresse cherchèrent querelle à Leblanc. Avant que celui-ci eut le temps de répondre, Verckens lui portait un coup de couteau qui blessa Leblanc, légèrement à la cuisse.

Celui-ci retourna à l'estaminet où il raconta ce que nous venons de dire .

M. le docteur Coubronne, qui a examiné le blessé, a déclaré que la blessure n'était pas grave, et que quelques jours de repos suffiraient.

LANNOY

COMMISSION CANTONALE. — La commission cantonale de statistique agricole se réunira jeudi, à 3 heures, à la mairie de Lannoy, pour établir le plan départemental de ravitaillement.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Il arrive fréquemment que des ouvriers viennent nous demander s'il est exact qu'ils doivent, en cas d'accident prendre le médecin imposé par le patron.

Nous redisons ce que nous avons redis mille fois : la victime d'un accident du travail est libre de choisir le médecin qui lui plaît, en dehors de celui imposé par le patron ou la compagnie d'assurances (Loi du 9 avril 1898).

FETES DE LILLE

Pour les fêtes de Lille, les **Galeries Lilloises**, 45, rue Nationale, Lille, ont préparé pour les Mercredi 15 et Jeudi 16 Juin une VENTE-RECLAME **MONSTRE**. Superbe plat-applique offert en PRIME à tout acheteur d'au moins 6 fr. 95.

Savon du Congo Blancheur du Teint

Le "Journal Officiel"

LE VOTE DE NOS DEPUTES

Les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais se sont répartis, dans la séance du 14 juin, de la façon suivante :

1. Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. Krantz, tendant à ce que les soutiens de famille qui n'auraient pas les aptitudes physiques nécessaires pour le service actif ne soient pas incorporés dans les services auxiliaires .

Ont voté *pour* :

MM. Adam, Barrois, Bonte, Cochin, Dansette, Groussau, Lemire, de Montalembert ,Motte, Plichon, Ribot, Tailliandier.

Ont voté *contre* :

MM. Basly, Béharelle, Bersez, Cardon, Debève, Debiève, Defontaine, Delaune, Delelis, Delory, Dron, Evrard-Eliez, Lamendin, Lepez, Mill, Morel, Pasqual, Rose, Selle.

Par 364 voix contre 189, la Chambre a rejeté l'amendement.

2. Sur l'amendement de M. Lasies aux termes duquel le ministre de la guerre serait autorisé à accepter 10 % en plus de rengagements et à renvoyer dans leurs foyers, au bout d'un an de service, 10 % de soutiens indispensables de famille.

Ont voté *pour* :

MM. Adam, Béharelle, Bonte, Cardon, Cochin, Dansette, Groussau, Lemire, Plichon, de Montalembert, Rose, Tailliandier, Vallée.

Ont voté *contre* :

MM. Barrois, Basly, Bersez, Debève, Debiève, Defontaine, Delaune, Delelis, Delory, Dron, Evrard-Eliez, Lamendin, Lepez, Mill, Morel, Pasqual, Ribot, Selle.

Par 381 voix contre 161, la Chambre a repoussé l'amendement de M. Lasies.

M. Guillain, retenu à la commission du budget, et MM. Jonnart et Lozé, absents par congé, n'ont pris part à aucun de ces votes.

HUISSIER

M. Brihay est nommé huissier du tribunal de première instance de Béthune, en remplacement de M. Veret.

Petite Correspondance

D. M. C. — Nous n'avons pas l'habitude de tenir compte des communications anonymes.

SAVON LUMINOL

pour le linge, les laines et le ménage

50 0/0 d'économie

SUR TOUS LES SAVONS CONNUS

VICTOR VAISSIER

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

Cours de clôture du 15 juin

AVOINES. — Calmes. — Courant, 13.15 ; prochain, 13.25 ; juillet-août, 13.35 ; 4 derniers, 13.80.

SEIGLES. — Calmes. — Courant, 14.75 ; prochain, 14.25 ; juillet-août, 14.25 ; 4 derniers, 14.25.

BLÉS. — Soutenus. — Courant, 20.05 ; prochain, 20.10 ; juillet-août, 20.10 ; 4 derniers, 20.25.

FARINES. — Calmes. — Courant, 27.25 ; prochain, 28.»» ; juillet-août, 27.80 ; 4 derniers, 27.50.

LIN. — Calme. — Courant, 42.25 ; prochain, 42.25 ; juillet-août, 42.»» ; 4 derniers, 42.75 ; 4 *premiers,* 43.75.

SUCRES. — Lourds. — Courant, 27. 25 ; prochain, 27.37 ; juillet-août, 27.50 ; 4 d'octobre, 28.50 ; 4 premiers, 29.12.

COLZA. — Calme. — Courant, 47.»» ; prochain, 47.50 ; juillet-août, 47.50 ; 4 derniers, 47.75 ; 4 premiers, 49.»»

ALCOOLS. — Soutenus. — Courant, 42.»» ; prochain, 41.50 ; juillet-août, 40.75 ; 4 derniers, 35.50 ; 3 octobre, 34.50 ; 4 premiers, 34.25 — Stock : 12.425.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 15 juin 1904.

Le bon marché du report est excessif et devrait provoquer un réveil sensible en même temps qu'une hausse importante. Or, malgré cette généreuse intervention des banques et des capitaux disponibles, la clientèle ne mord pas et les affaires restent des plus nulles et restreintes aux opérations de la liquidation.

Le marché, dans sa stagnation, ne reflète en somme nullement les conséquences que l'on pourrait déduire de la lecture des cours qui sont en apparence fermes.

Le détachement en Bourse de demain du coupon de la *Rente française* peut provoquer des rachats de spéculation si l'on sait exploiter le découvert.

L'*Extérieure* est excellente sur la certitude d'une issue des négociations avec la France relative à la question marocaine.

Par une sorte d'analogie boursière, le *Portugais* emboîte le pas.

Par contre, on est très calme au *Turc unifié* et aux *Russes* surtout.

Fonds *Sud Américains* bien tenus.

Aux valeurs on reprend assez vigoureusement sur la *Sosnowice* mais c'est ici de la spéculation pure et le titre ne peut tenir que par l'appui du groupe intéressé qui est toutefois puissant.

Le *Suez* avance vigoureusement à 4.185, bien soutenu par le *comptant. La plus-value des recettes* à ce jour, pour 1904, atteint 5 millions.

Thomson bien acheté à 690, en attendant mieux ; l'entente avec les constructeurs allemands serait à la veille de se conclure.

Rio-Tinto se réveille sérieusement ; on parle de la constitution d'un trust de 12 milliards qu'engloberaient toutes les mines de cuivre américaines... Il s'en suivrait une hausse du cuivre dont le *Rio-Tinto* profiterait dans une large mesure.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 15 juin 1904.

Affaires encore très actives aux *Tramways* où arrivent pourtant quelques réalisations en *Florentins* et *Espagne Electrique.*

La *Sidérurgie* est bien tenue et les demandes en *Ougrée* et *Angleur* sont plus nombreuses qu'à l'ordinaire. On fait aussi quelques transactions en *Monceau-Saint-Flacre* et en *Sambre et Moselle.*

Le groupe des *Charbonnages* est encore délaissé, les disponibilités montrant des préférences en ce moment pour d'autres valeurs plus mouvementées.

Les *réalisations dominent aux Zincs* où les cours, faibles déjà hier, sont difficilement conservés.

Les firmes *Russes* sont offertes tandis qu'on demande les *Luxembourgeoises.*

BOURSE DE LILLE

Lille, 15 juin 1904.

Le marché charbonnier est très bien disposé, les demandes sont plus suivies et ne sont généralement servies qu'en élevant les cours. La tendance reste satisfaisante.

Aniche, très recherché, bondit à 1.275.

Anzin est en reprise à 5.524.

Bruay, ne se départ pas de sa bonne tenue à 674.

Bully consolide son avance à 4.390, la division de ce dernier titre votée à l'assemblée du 13 juin, est favorablement commentée en Bourse.

Blanzy se tient à 1.180.

Campagnac est calme à 1.101 et le 1/5 Carvin à 375.

L'entier de Carvin fléchit à 1850. Clarence est de nouveau en recul à 320.

Courrières, pour une application sur carnet, cote 2.880 auquel prix on est loin de satisfaire les demandes. Nous croyons à la bonne tenue des cours de cette dernière valeur, la perspective du coupon à fin du mois y contribuera en partie.

Crespin se maintient bien à 128 et Douchy à 1.099.

Dourges s'échange à 270.

Ferfay est en meilleure tendance à 1.040.

Lens reste négligé à 755.

Ligny tombe à 485.

Marles 30 % est un peu plus faible 2.171. Le 70 %, *par contre,* est ferme à 2.325.

Meurchin est en avance sensible à 2.700.

Thivencelles est en hausse à 680 et le 20me Vicoigne à 1.174.

Denain-Anzin supporte facilement à 1.215 les quelques réalisations de bénéfices amenées sur la forte hausse d'hier.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Abonnement : 2 francs par an.

Demander un numéro spécimen gratuit.

BON PRIME pour nos LECTEURS

En échange du présent BON il sera vendu à nos lecteurs un exemplaire de l'ouvrage bien connu : LA SANTÉ POUR TOUS de Docteur MAURUS accompagné d'un TRAITÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE de M. Cornevin, au prix réduit de 2 fr. au lieu de 5 fr. Par la poste 2.60.

Le Gérant : *A.-I. Callens.*

Lille, 44, Rue de Béthune

Composé en caractères mobiles, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 8 pages

NOTRE JOURNAL POUR RIEN

Nos lecteurs peuvent avoir **NOTRE JOURNAL POUR RIEN,** *et en outre, réaliser chaque mois* **UN BÉNÉFICE DE 4 Fr. 50.**

Pour atteindre ce double but, pour réaliser ce double bénéfice, il suffira à nos lecteurs de faire leurs achats avec nos **BONS-RABAIS REMBOURSABLES,** *chez les fournisseurs dont nous publions la liste chaque semaine.*

NOS BONS

BON-RABAIS REMBOURSABLE

BON *de* **5** *Centimes*

accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

1 2 3 4

BON-RABAIS REMBOURSABLE

BON *de* **10** *Centimes*

accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

BON-RABAIS REMBOURSABLE

BON *de* **5** *Centimes*

accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 15 Juin 1904

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etats

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	98 15	98 17
2 0/0 amortissable	...	...
Italiens	104 10	104 15
Russe consolidé 4 0/0	90 60	90 35
Russe 3 0/0